

TENUE ET AUTORISATION DE SORTIE
Année scolaire 2025 - 2026

☎ : 02 35 24 63 40

@ : ce.0762976x@ac-normandie.fr

Madame, Monsieur,

Être scolarisé au **Lycée Françoise de Grâce**, c'est faire le choix des valeurs fondatrices de notre pays, de la rigueur et d'un parcours professionnel et personnel épanouissant, riche en opportunités de carrière au national comme à l'international.

Chaque élève et étudiant doit adopter une tenue correcte pour venir au Lycée, à l'instar des exigences vestimentaires applicables aux milieux professionnels. Je vous demande de bien vouloir contrôler que les vêtements de vos enfants ne soient ni trop courts, ni transparents, ni déchirés, ni troués, ni ostentatoires.

De plus, le survêtement ne sera accepté que les jours où votre enfant a cours d'éducation physique et sportive. Si je devais constater des tenues inadaptées, je serais dans l'obligation de demander aux élèves concernés de bien vouloir retourner chez eux pour se changer.

Je vous rappelle que la surveillance des élèves est assurée pendant la totalité du temps scolaire.

Cependant, si les responsables légaux en donnent l'autorisation écrite, les élèves peuvent quitter l'Etablissement pendant le temps où ils n'ont pas cours (minimum 1h00) sur présentation du carnet de correspondance.

En cas d'absence de réponse des responsables légaux, les élèves ne peuvent quitter l'Etablissement pendant le temps scolaire.

Désireux d'offrir l'excellence à vos enfants et d'incarner les valeurs de notre République, je sais pouvoir compter sur le soutien de chacun de vous. Restant à votre écoute, recevez, Mesdames, Messieurs les parents d'élèves, chers élèves, mes plus cordiales salutations.

James CRISTIN,
Proviseur

✂

COUPON-REPONSE A RETOURNER OBLIGATOIREMENT
(sans autorisation, l'élève ne pourra pas sortir)

Je soussigné, M. Mme.....

Responsable de l'élève.....

En classe de..... Autorise mon enfant à sortir de l'Etablissement pendant le temps où il n'a pas cours (minimum 1h00)

☐ OUI

☐ NON

Date :

Signature des responsables légaux :